



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 1^{er} juin 2023

Objet : Approbation des plans de financement relatif aux opérations de renaturation de la ville

Date de la convocation : 25 mai 2023

Date d'affichage de la convocation : 25 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le premier du mois de juin à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée : 42

Nombre de membres en exercice : 42

Quorum : 22

Nombre de membres présents : 31

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents: Madame COLOMBANI Carulina ; Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur TATTI François ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame VESPERINI Françoise.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Madame LACAVE Mattea ;
Monsieur MILANI Jean-Louis à Monsieur LINALE Serge ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur ROMITI Gérard ;
Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur TIERI Paul ;
Monsieur PAOLI Jean-François à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul TIERI élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu la Loi n° 2014-110, dite loi "LABBÉ" en date du 6 février 2014, sur la transition énergétique pour une croissance verte en 2015 ;

Vu la Loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 portant inscription du fonds vert ;

Vu la circulaire n° NOR TREL2235937C en date du 14 décembre 2022 publiée le 18 janvier 2023 par le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires précisant les modalités de mise en œuvre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) déployé aux collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 30 mai 2023 ;

Considérant le programme de renaturation de la ville comportant cinq opérations ;

Considérant que ces opérations sont éligibles au dispositif fonds vert « renaturation des villes et des villages » ;

Considérant le projet « des arbres pour Bastia », sélectionné aux termes de la consultation citoyenne organisée par la municipalité dans le cadre de sa politique de démocratie participative, visant à planter, dans le centre-ville de Bastia, une cinquantaine d'arbres dans des emplacements déjà existants ;

Considérant que ces travaux débiteront en octobre 2023 ;

Considérant que le montant de cette opération est estimé à 92 054€, détaillé comme suit :

Désignation	PT HT
Etude sanitaire et proposition replantation des arbres Bd Paoli	2 670 €
Détection de réseaux	8 000 €
Dessouchage et évacuation	31 200 €
Creusement des fosses	2 000 €
Achat arbres	25 000 €
Fourniture de terre végétale (m3)	5 200 €
Tuteurs	9 600 €
Lanières	4 000 €
Aléas 5%	4 384 €
TOTAL HT	92 054 €

Considérant qu'il est nécessaire de déterminer une hiérarchisation des espaces et une stratégie d'intervention ;

Considérant que celles-ci permettraient de mettre en place un plan de gestion différenciée des espaces verts de la Ville de Bastia en distinguant les secteurs en fonction de leur fréquentation et de leur rôle ;

Considérant que ce plan représente la 2^e opération de ce programme, émanant de la première opération ;

Considérant que cette démarche doit s'accompagner d'un programme de requalification des espaces verts en jardin méditerranéens secs pour adapter les espaces verts aux effets du changement climatique ;

Considérant que le montant de cette opération qui en découle s'élève à 86 500 € ;

Considérant que la 3^e opération qui en résulte vise à établir un recensement (inventaire) de 4 000 arbres situés sur la commune gérée par la ville ;

Considérant que le montant de cette 3^e opération est estimé à 40 000 € ;

Considérant que ce programme de renaturation comporte également le remplacement des palmiers le long de la façade maritime de Bastia, morts pour la plupart en l'espace de 10 ans ;

Considérant que le montant de ce marché de maîtrise d'œuvre est estimé à 65 000 € ;

Considérant que la requalification d'espaces verts en jardins méditerranéens présente de nombreux intérêts comme :

- valoriser l'identité locale en mettant en valeur le patrimoine naturel de l'île ;
- diminuer les consommations en eau grâce à l'utilisation de plantes adaptées au changement climatique ;
- contribuer à diminuer les effets du changement climatique en plantant des végétaux pour diminuer la chaleur en ville et augmenter le captage du CO2.
- améliorer le cadre de vie et la santé des habitants en améliorant la qualité de l'eau, de l'air et des sols.

Considérant, pour ce faire, la proposition de réaliser une première tranche de travaux portant sur la requalification exemplaire de deux espaces verts :

- Aménagement d'un jardin méditerranéen devant l'Hôtel de Ville
- Aménagement d'un jardin mer - montagne devant le Novelty

Considérant le montant de cette 5^e opération à 56 434 € détaillé comme suit :

- Aménagement du rond-point Novelty

Description	PT HT
Conception, création de la palette végétale	780 €
Travaux préparatoires	5 400 €
Plantation du nouveau massif	16 884 €
TOTAL HT	23 064 €

- Aménagement du jardin de l'Hôtel de Ville

Description	PT HT
Conception, création de la palette végétale	1 480 €
Travaux préparatoires	3 700 €
Plantation du nouveau massif	28 190 €
TOTAL HT	33 370 €

*Après avoir entendu le rapport de Madame Jérôme VIVARELLI-MARI,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A l'unanimité*

Article 1 :

- **Approuve** le programme de renaturation de la ville ;

Article 2 :

- **Approuve** le plan de financement de la 1ère opération du programme de renaturation de la ville suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Replantation de 50 arbres en cœur de ville	92 054 €	Fond verts (40%)	36 821,60 €
		CdC (40%)	36 821,60 €
		Ville de Bastia (20%)	18 410,80 €
Total Dépenses	92 054 €	Total Recettes	92 054 €

Article 3 :

- **Approuve** le plan de financement de la 2e opération du programme de renaturation de la ville suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Gestion différencié des espaces verts	86 500 €	Fond verts (80%)	69 200 €
		Ville de Bastia (20%)	17 300 €
Total Dépenses	86 500 €	Total Recettes	86 500 €

Article 4 :

- **Approuve** le plan de financement de la 3e opération du programme de renaturation de la ville suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Inventaire du parc arboré	40 000 €	Fond verts (80%)	32 000 €
		Ville de Bastia (20%)	8 000 €
Total Dépenses	40 000 €	Total Recettes	40 000 €

Article 5 :

- **Approuve** le plan de financement de la 4e opération du programme de renaturation de la ville suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Remplacement des palmiers le long de la façade maritime de Bastia - MOE	65 000 €	Fond verts (60%)	39 000 €
		CdC (20%)	13 000 €
		Ville de Bastia (20%)	13 000 €
Total Dépenses	65 000 €	Total Recettes	65 000 €

Article 6 :

Approuve le plan de financement de la 5e opération du programme de renaturation de la ville suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant HT en €	Libellé	Montant HT en €
Travaux de requalification de deux sites pilotes	56 434 €	Fond verts (80%)	45 147,20 €
		Ville de Bastia (20%)	11 286,80 €
Total Dépenses	56 434 €	Total Recettes	56 434 €

Article 7 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter les financements et signer tous les documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Signé électroniquement le 24/06/2023


Pierre SAVELLI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.